

### De quoi le Medef est-il le nom ?

**L'**ires a répondu à un appel à projet de recherche sur les organisations patronales émanant de la DARES, en partenariat avec des chercheurs du centre d'étude de l'emploi et d'autres laboratoires de recherche universitaires.

Le patronat n'est pas un sujet usuel pour l'Ires, bien qu'il soit un acteur essentiel des relations professionnelles. Le rapport issu de la recherche aborde de multiples dimensions. Il y est question de constructions de points de vue communs par des acteurs hétérogènes, là où l'image donnée est celle d'une parole unique ; il y est aussi question d'approches quantitatives et qualitatives de l'engagement patronal dans les activités de représentation, ainsi que de l'évolution du discours sur plusieurs décennies. Il y est question également des interactions et des stratégies au sein des organisations comme à l'extérieur. En un mot, l'analyse permet de jeter un regard plus complexe, plus dynamique et plus contrasté sur un interlocuteur privilégié des organisations syndicales. C'est là tout l'intérêt des approches développées dans ce travail.

Au-delà de l'analyse même du patronat, il faut souligner plusieurs caractéristiques-clés de la recherche. La première est que l'Ires, institut au service des organisations syndicales, a pu piloter une étude de la représentation patronale avec le souci d'un apport de connaissances. La seconde, c'est que les approches proposées ont été pluridisciplinaires : économistes, statisticiens, lexicographes, sociologues et politistes se sont regroupés autour d'un même objet d'analyse.

Cet équilibre pluridisciplinaire, le développement de partenariat qui en facilite la mise en œuvre, est toujours complexe, mais essentiel à la compréhension des acteurs.

Frédéric Lerais

### Les organisations patronales

#### Continuités et mutations des formes de représentation du patronat

**L'**étude portait d'une question portant sur l'existence (ou non) d'une discontinuité dans le passage du CNPF au Medef à la fin des années 1990. La présidence Seillière s'était accompagnée de changements internes donnés à voir comme modernisation de la représentation patronale. Quelques pesées de ces changements ont été réalisées depuis ce moment (re)fondateur qui en ont grandement tempéré la portée. Notre enquête a poursuivi cette interrogation en diversifiant les angles d'entrée dans la représentation patronale.

Celle-ci nous est d'abord apparue comme un espace discontinu, fait de zones denses et d'autres qui le sont beaucoup moins. Plus qu'un « dispositif associatif », l'espace de représentation patronale en contient de plusieurs sortes, reflétant la plus ou moins grande densité évoquée. Nous avons interrogé la capacité des organisations patronales (OP) à représenter sous le signe d'une double logique de cohésion et d'influence.

Ces deux dimensions constitutives de l'action collective patronale aboutissent au paradoxe classique opposant une cohésion très faible à une influence dans la société qui ne saurait être tenue pour secondaire.

#### Une faiblesse tendancielle de la représentation

Tous les terrains explorés par l'enquête révèlent une tendance à l'affaiblissement des capacités de cohésion des organisations faitières du patronat. Nous avons délaissé la question du chiffre du nombre d'adhérents pour mesurer la densité représentative des OP au profit d'une notion plus souple de « participation à des structures patronales » appréhendée par l'enquête REPONSE en 2004-2005. Parmi de nombreux enseignements, l'analyse statistique a permis d'observer des dominantes participatives selon les branches, les régions, le type et la taille des établissements, l'appartenance à une chaîne de valeur (comme donneur d'ordre ou sous-traitant). Elle met également en évidence un effet de co-construction, la présence syndicale apparaissant comme un phénomène amplificateur de l'engagement (tout comme la présence d'institutions représentatives du personnel ou de conflits). La raison économique, facteur dominant, n'écarte pas un engagement en valeur revendiqué par une minorité. Nombre de « militants » patronaux rencontrés au niveau local sont passés par le Centre des jeunes dirigeants (CJD) par exemple. Même adossé à des valeurs, l'engagement d'un chef d'entreprise ne va pas indépendamment d'une logique de services qui reste le lien premier entre l'entreprise et l'organisation professionnelle. Il est parfois complété par une possibilité de faire du *business* à travers l'OP elle-même, tendance qui n'est pas toujours bien considérée par les « militants patronaux ». Ces trois dimensions (valeurs, services, *business*) de l'adhésion/participation se retrouvent dans l'espace des clubs et des « *Think tanks* » étudiés dans le chapitre terminal.

Moteurs de l'adhésion ou de la participation, ces trois déterminations de l'engagement ne mobilisent cependant qu'une minorité de chefs d'entreprises. Entre 1998 et 2004, l'enquête REPONSE révèle une baisse de l'intensité participative due, en grande partie, aux déformations morphologiques du tissu entrepreneurial. Les explications les plus vérifiables de cette évolution sont, pour l'heure, la décreuse des effectifs industriels, là où la propension à

s'organiser est historiquement plus forte, et la montée des secteurs de service dont les composantes les plus importantes sont les moins organisées.

## *Réduire l'hétérogénéité*

Au niveau central la participation des fédérations à l'activité du Medef relève d'une double logique : veiller à ce que la spécificité du domaine professionnel soit bien prise en compte dans la détermination d'une position engageant le niveau interprofessionnel, s'assurer que les positions prises n'empiètent pas sur l'autonomie de décision généralement souhaitée au niveau de la branche ou du secteur d'activité. Etre présent permet à la fois de faire valoir une influence mais aussi d'ajuster ses propres marges de manœuvre tout en préservant les intérêts de son secteur professionnel.

La plongée réalisée dans le domaine de la protection sociale (Chapitre 3) a montré un dispositif interne au Medef assez dense, visant à la fois à assurer la présence et l'expression d'un grand nombre de fédérations professionnelles tout en maintenant le primat du Conseil exécutif dans la définition des positions du Medef. Le changement de présidence en 2005 et la crise qui a frappé l'UIIM en 2007-2008 ont accéléré une certaine décomposition de l'hégémonie exercée par celle-ci dans le domaine de la formation (Chapitre 4). La réorganisation des commissions après 2005 montre également l'importance des dispositifs internes à l'organisation faite pour assurer la cohésion de l'ensemble et maîtriser l'hétérogénéité des positions qu'elle englobe. L'examen de deux grandes négociations interprofessionnelles (chapitres 3 et 4) a montré le rôle que peuvent jouer certains dispositifs organisationnels comme le travail en commission dans la phase d'élaboration de positions ou dans un moment de confrontation à l'extérieur. La production de lignes directrices est une innovation qui vise à concilier cohérence et respect de l'autonomie professionnelle ou locale. Cette recomposition des structures du Medef semble bien orientée vers la recherche de nouveaux modes de cohésion dans la production de la parole patronale, et entre les différentes formes associatives qui la construisent.

## *Le langage facteur de cohésion*

La faible densité représentative d'un Medef territorial fait écho à la faible reconnaissance d'appartenance au Medef national des chefs d'entreprises, fussent-ils parfois militants de la cause patronale. Ils se qualifient plus volontiers de représentants de réalités locales que parties d'un ensemble dont le sommet émergerait dans le Medef national. Il existe, d'une certaine manière, un « eux » et un « nous » au sein même des représentations patronales de l'espace : le monde du CAC 40, des politiques, de la grande bourgeoisie, ce n'est pas celui dans lequel se projette la majorité des patrons de PME qui se croisent dans les syndicats professionnels appartenant aux fédérations du Medef ou de la CGPME. C'est pourquoi le défi de la cohésion a été ressenti dans l'enquête comme la principale tension traversant la représentation patronale.

Une analyse lexicométrique a été réalisée (chapitre 5) qui s'est intéressée à la parole officielle telle qu'elle ressort du corpus original créé pour cette enquête. Il est constitué des dis-

cours lors des Assemblées générales du CNPF-Medef au cours de la période 1981-2010. Lors de la transformation du CNPF en Medef, le nouveau style d'Ernest Antoine Seillière et la mobilisation de thématiques plus libérales laissaient attendre une évolution profonde du registre lexical. L'analyse renvoie au contraire une grande stabilité du vocabulaire majeur. Le cœur de l'architecture lexicométrique résiste à toutes les actualisations de l'air du temps jusqu'à frôler « l'ultra répétition ». Cette ultra répétition a une fonction qui est d'asseoir la longue durée de la représentation. Les mots répétés définissent un répertoire de lieux communs reproduits comme une évidence et qui joue un rôle de cohésion significatif. En l'occurrence, il ne montre guère de rupture lors du passage du CNPF en Medef.

Mais la stabilité n'empêche pas des évolutions. Les mêmes mots peuvent être habités par des significations différentes. Le *nous* du CNPF recouvre les patrons en tant que groupe, il s'accompagne de nombreuses références à l'OP elle-même, à ses composantes, ses commissions, etc. Après 1998, la quasi disparition du vocabulaire organisationnel est frappante. Le *nous* du Medef c'est la France, ce sont les entreprises, non pas les employeurs mais l'unité économique enrôlant au passage les salariés. Le suremploi de la référence à la France opère un véritable changement de paradigme dans lequel disparaît la référence au groupe social des employeurs pour promouvoir une sorte d'intérêt général de la société dont le slogan « l'entreprise, c'est la vie » donne un raccourci saisissant. Au moment où sa cohésion interne apparaît de plus en plus fragile, ce changement de registre peut être interprété de deux manières : soit il est le signe d'une hégémonie dont on peut voir la preuve dans la prégnance des représentations économiques du néolibéralisme dans le champ politique, soit il s'apparente à la recherche d'un ressourcement représentatif, qui, pour l'heure, ressemblerait plutôt à une fuite en avant.

## *L'intervention publique, un agent efficace de l'unité patronale... mais aussi de ses fractures*

L'unité patronale est toujours facilitée par la manifestation de principes adverses propres à susciter des loyautés de la part des représentés vis-à-vis de leurs représentants présumés. L'Etat est sans nul doute aujourd'hui le premier principe d'adversité producteur d'unité, même si le discours à son égard n'est pas toujours dépourvu d'ambiguïté. Mais les mutations de l'intervention publique ont également des incidences au sein des organisations patronales. Ainsi l'essor de la dimension régionale, non seulement en matière de formation mais aussi dans de nombreux domaines relevant de l'économie ou du social, a des effets de redéploiement sur les Medef territoriaux ainsi qu'au sein des fédérations. A l'intérieur même des branches professionnelles, les fédérations patronales doivent surmonter la contradiction, particulièrement prégnante en matière de formation professionnelle, entre la nécessité de renforcer leurs structures régionales et en même temps de garder le contrôle sur les pratiques développées en région. Elles doivent donc tout à la fois construire des interlocuteurs ayant une certaine densité face aux instances politiques et administratives régionales et dans le même temps diminuer l'hétérogénéité des pratiques qui se développent dans les régions lors de la décl-

naison des principes mis en œuvre dans la politique nationale. Les Medef régionaux sont de plus en plus sollicités, ils se trouvent « entre deux chaises », celle des Medef territoriaux (départementaux) dont ils peinent à être un point de coordination, celle du Medef national qui en ferait volontiers ses préfets en région. Le défi est identique pour les fédérations professionnelles : pour certaines, la région avait déjà une consistance interne comme la FFB (Fédération française du bâtiment) ; pour l'UIMM en revanche, la structure de base est calée sur le lieu de la convention collective, donc très souvent le niveau départemental. Pour de petites fédérations peu constituées en syndicats dans les départements, la région peut s'imposer comme un niveau pertinent de proximité, au détriment des Medef départementaux qui trouvent aujourd'hui dans les adhérents isolés une base et une ressource de cotisations.

Le parcours de l'espace de représentation patronale révèle bien les discontinuités dans la capacité à représenter et les déséquilibres induits au sein de cet ensemble par les transformations de l'activité économique et les nouveaux équilibres institutionnels. Quant à notre question de départ sur la rupture ou la continuité du passage du CNPF au Medef, le bilan s'avère contrasté. Les changements intervenus avec la modification du sigle en 1998 étaient des projets qui reposaient depuis longtemps dans la couveuse des réformes structurelles sans cesse remises. Leur éclosion fut purement contingente, inscrite dans

la démission du président Gandois et la crise des relations avec le pouvoir politique de l'époque. Les évolutions rappelées ici, amplifiées après l'arrivée de Laurence Parisot à la présidence, ne sont ni mineures ni cosmétiques. Ont-elles résolu ou avancé dans la voie d'une réponse au défi de la représentativité qui se pose au Medef ? Ce dernier pourra-t-il longtemps résister aux poussées de l'extérieur pour entrer dans le champ de la représentation patronale (l'Union de Syndicats et Groupement d'Employeurs Représentatifs dans l'Economie Sociale en particulier) ? La résistance à l'engagement des chefs d'entreprise semble loin d'avoir été entamée. Face à ces difficultés, l'évolution du discours montre moins une rupture avec le vieux fond de l'idéologie entrepreneuriale qu'une fuite en avant dans des généralités peu à même de nourrir un lien de représentation.

*Jean-Marie Pernot, Catherine Vincent*

**Rapport « Les organisations patronales. Continuités et mutations des formes de représentation du patronat »**

téléchargeable en ligne sur [www.ires.fr](http://www.ires.fr)

Equipe de recherche :

T. Amossé (CEE), G. Flocco (TEPP CNRS), J. Levèvre (CNRS-Curapp), J.M. Pernot (IRES), H. Petit (CEE), F. Rey, CNAM-CNRS), M. Tallard (IRISSO CNRS), C. Tuchsirer (CEE), C. Vincent (IRES)

# IRES

*Biblio*

**Chronique Internationale de l'Ires**  
n° 132 – Septembre 2011

**Espagne** : Une réforme de la négociation collective malgré l'opposition patronale  
*Catherine Vincent*

**Turquie** : Malgré sa victoire, l'AKP est confronté à de redoutables contradictions  
*Gürdal Aslan et Antoine Math*

**Nouvelle-Zélande** : Marché du travail : une dérégulation en montagnes russes  
*Felicity Lamm, Stéphane Le Queux, Erling Rasmussen et Rupert Tipples*

**Chili** : L'élite syndicale chilienne sur la voie de l'atomisation ?  
*Francisca Gutierrez*

**International** : Une convention historique sur le travail domestique à l'occasion de la 100<sup>ème</sup> conférence internationale du travail  
*Benoît Robin*

**La Revue de l'Ires**

Numéro spécial 68 – 2011/1

**Les délégués et le renouveau syndical**

Les délégués, acteurs stratégiques du renouveau syndical ?  
*Adelheid Hege, Christian Levesque, Grégor Murray, Christian Dufour*

Diversité des équipes de délégués et fondements communs de la représentation collective. Comparaisons internationales et retour.  
*Christian Dufour, Adelheid Hege*

Les mutations de la représentation des salariés en Grande-Bretagne.  
*Andy Charlwood, John Forth*

Les militants de terrain dans les campagnes d'implantation syndicale dans le secteur des services en Grande-Bretagne.  
*Mélanie Simms*

Les salariés précaires et la codétermination en Allemagne – la représentation collective au-delà des normes.  
*Ingrid Artus*

Contre vents et marées : le délégué au cœur du renouveau syndical.  
*Catherine Le Capitaine, Christian Levesque, Grégor Murray*

Sept thèses sur la formation syndicale. Propositions à partir d'enquêtes sur les lieux de travail en Australie.  
*Daniel Peetz, Michaël Alexander*

Les comités d'entreprise européens, des zones libres de syndicats ?  
*Michaël Whittall, Hermann Kottboff*

**Prochain rendez-vous :**  
Les **ENTRETIENS DE L' IRES**  
**Jeudi 19 janvier 2012**

**« Les jeunes dans la crise »**  
**Inscription en ligne sur [www.ires.fr](http://www.ires.fr)**

A l'occasion de la parution de la **Chronique Internationale** spéciale n° 133 (à paraître)

#### Titres des articles :

« Prendre sa place » en temps de crise. Un regard transversal. *F. Leraïs et A. Math*

Une situation particulièrement préoccupante des jeunes dans l'Union européenne. Eléments de cadrage. *A. Math*

**Grèce.** Colère et révoltes face à l'austérité.  
*N. Prokavas*

**Espagne.** Chômage, vies précaires et action collective. *A. Santos Ortega et P. Martin Martin*

**Portugal.** Du précaire à la tentation de l'exil.  
*J.M. Pernot*

**Italie.** Le prix à payer. Carences étatiques et solidarités familiales. *E. Persano*

**Etats-Unis.** Choc de la récession et reprise sans emploi pour les jeunes.  
*C. Sauviat et E. Sommeiller*

**Royaume-Uni.** Une « génération perdue » ?  
*F. Lefresne*

**Allemagne.** Le coup de pouce de la démographie.  
*O. Chagny*

**Danemark.** La formation, un remède au chômage des jeunes dans la crise ? *C. Meilland*

**Pays-Bas.** Une performance ambiguë : l'emploi au risque de la précarité. *M. Wierink*

**Belgique.** Les jeunes surexposés aux effets de la crise. *M. Viprey*

**Pologne.** Formation et insertion, un défaut des politiques publiques. *S. Portet*

**Algérie.** Débrouille, révolte et émigration.  
*N.E. Hammouda*

La Lettre de l'IRES - Publication trimestrielle  
16, bd du Mont d'Est 93192 NOISY-LE-GRAND CEDEX  
Directeur de la publication : Jean-Paul Bouchet  
Responsable : Benoît Robin  
Réalisation : Monique Jacquin  
Louyot S.A. - Paris  
Dépôt légal : 4ème trimestre 2011 - ISSN n°1145-1394

**UPMF-Grenoble.** IV<sup>o</sup> congrès de l'Association Française de Sociologie. Animation par Catherine Vincent de la session 7 « Syndicats : nouvelles règles de représentativité ». (Grenoble, 5-8 juillet 2011)

**CGT Rhône-Alpes – FSU Rhône-Alpes.** Séminaire de réflexion « présent et avenir du syndicalisme ». Communication de Jean-Marie Pernot et débat. (Lyon, 8 juillet 2011)

**Université Pompeu Fabra.** Conférence Industrial Relations in Europe « IREC 2011 ».

- Communication d'Udo Rehfeldt «From the European Works Council to the European Company (SE): A further step towards the Europeanization of employee representation»;

- Communication de Catherine Vincent « French Trade Unions Facing New Industrial Relations in Public Hospital »

(Barcelone, 1-2 Septembre 2011)

**Centre d'histoire sociale du XXe siècle- Paris 1.** Séminaire « Les services publics à l'épreuve de l'égalité et des marchés ». Communication d'Odile Join-Lambert « L'invention du public Travail et emploi des années 1950 aux années 1970 (postes, musées, enseignement) ». (Paris, 16 septembre 2011)

**Confédération Force ouvrière.** Conférence pour des syndicalistes africains. Présentation du syndicalisme français par Jean-Marie Pernot. (Paris, 19 septembre 2011)

**CSQ (Centrale des syndicats du Québec).** Séminaire « Renouveler nos pratiques syndicales ». Intervention d'Adelheid Hege (avec Christian Dufour) « Crise de légitimité syndicale et perte de capacité représentative : un portrait européen ».

(Sainte Adèle, Québec/Canada, 26-28 septembre 2011)

#### BULLETIN D'ABONNEMENT 2012

Nom, prénom .....

Date .....

Adresse.....

.....

désire m'abonner à *Chronique Internationale + Revue* : 99€, et recevoir la Lettre de l'IRES

désire m'abonner à *La Revue de l'IRES* : 79 €

désire m'abonner à *Chronique Internationale* : 30 €

désire recevoir le *Catalogue des publications de l'IRES*

Les étudiants (justificatifs à l'appui) pourront bénéficier d'une remise de 50 % sur les abonnements et sur les publications achetées à l'unité.

Bulletin à retourner avec votre règlement par :

- Chèque bancaire ou postal à l'ordre de l'IRES, Virement  
CDC IBAN FR72 4003 1000 0100 0024 5046 D80 BIC  
CDC GFRPPXXX

- Carte VISA, MASTERCARD ou EUROCARD : n°

.....

Date d'expiration .....

à : IRES Diffusion - 16, boulevard du Mont d'Est -  
93192 Noisy-le-Grand Cx

Tél 33 (0) 1 48 15 18 90 Fax 33 (0) 1 48 15 19 18 -

E-mail : [contact@ires-fr.org](mailto:contact@ires-fr.org)

Signature

L'IRES soutient l'effort de recherche propre à chaque organisation syndicale. en finançant des programmes établis par chacune d'elles. Ces travaux sont menés sous leur responsabilité, mais les résultats de ces recherches sont mis à la disposition de l'ensemble du mouvement syndical. Dans cette rubrique, nous vous présentons les travaux remis à l'IRES dans le cadre de ces conventions de recherche au cours des derniers mois.



## Les pratiques d'évaluation externe des établissements scolaires en France, au Royaume-Uni et en Suisse

*Hélène Buisson-Fenet (Triangle, CNRS-ENS Lyon, Xavier Pons (Largotec, UPEC)*

Cette recherche exploratoire de deux ans analyse les pratiques d'évaluation externe des établissements scolaires dans trois États du continent européen : la France, la Grande-Bretagne (Angleterre et Écosse) et la Suisse. Elle vise à comparer les configurations d'action publique qui se nouent autour de ces évaluations dans une perspective de sociologie des politiques éducatives afin d'en déduire quelques figures prises aujourd'hui par l'État éducateur en Europe.

La thèse mise à l'épreuve dans cette recherche est que nous n'assistons pas au déclin mais à la recomposition des États éducateurs, définis comme des modes de régulation dans lesquels des organisations d'État entendent contrôler le plus possible et de diverses manières l'organisation, le contenu et les finalités de l'enseignement.

Sept territoires ont été étudiés sur la base de méthodes d'enquête qualitatives (analyse de la littérature, centaine d'entretiens auprès des acteurs concernés, observations ethnographiques ponctuelles), territoires dans lesquels les auteurs ont rencontré aussi bien des acteurs locaux et régionaux que des acteurs nationaux : deux localités des environs de Londres (Greenwich et Southwark), la localité d'Edimbourg, les académies de Créteil et d'Aix-Marseille et les cantons de Genève et du Valais.

Après avoir remis les pratiques d'évaluation de chaque système éducatif dans leur contexte historique, institutionnel et politique, la recherche interroge les fonde-

ments des interdépendances entre les acteurs concernés par ces évaluations sur la base d'une grille d'analyse commune envisageant les facteurs institutionnels, professionnels et cognitifs à l'origine des configurations d'action publique observées.

Elle met en évidence des configurations, et à travers elles des figures de l'État éducateur, très différentes d'un système à l'autre (l'État évaluateur anglais, l'État managérial écossais, l'État néocorporatiste français et l'État moniteur suisse). La mise en regard de ces études de cas permet de fortement relativiser les comparaisons internationales menées par Eurydice ou l'OCDE qui ont tendance à se focaliser sur la description institutionnelle des structures existantes et à véhiculer, au moins implicitement, une conception particulière de l'évaluation. Chaque configuration est ancrée dans des contextes sociaux et présente des avantages et des limites, qui une fois analysés dans leur complexité rendent difficile tout transfert mécanique de « bonnes pratiques ».



## Les démarches de la Cgt en matière d'environnement. Droits nouveaux et enjeux d'apprentissage

*Michèle Descolonges, sociologue associée au CRESPPA-GTM*

La recherche a été centrée sur les démarches soutenant la légitimité syndicale à intervenir dans le domaine de l'environnement<sup>1</sup>. Six modes d'entrée dans l'environnement ont été relevés.

Les entrées par la *justice sociale* et la *transition juste* sont particulièrement mises en exergue et argumentées par la CSI et, en Europe, par la CES et les organisations syndicales espagnoles, UGT et CC.OO., cette dernière ayant créé l'ISTAS (Institut

Syndical Environnement Travail et Santé) dès 1996.

L'entrée *institutionnelle*, par le Grenelle de l'environnement, a rapidement facilité une entrée par la *mobilisation des acteurs*, à propos du fret ferroviaire. Ses prolongements locaux tendent à consolider les coopérations établies entre organisations syndicales et associations/ONG.

Bien que plus classique, l'entrée par la *santé* met en évidence l'existence de nouveaux problèmes. Certains tiennent aux organisations du travail profondément modifiées par des sous-traitances. D'autres relèvent de nouveaux risques sanitaires environnementaux.

L'entrée par la *préservation de l'outil de travail* conduit à croiser des questions scientifiques, publiques et sociétales. Dans les cas de sites industriels classés Seveso, l'originalité de la démarche syndicale repose sur les liens délibérés établis avec les riverains et avec des associations, à l'occasion d'accidents susceptibles de porter atteinte à l'environnement. A cette fin, leurs capacités à articuler faits scientifiques et revendications politiques sont déterminantes.

Une attention particulière a été portée aux formes d'élaboration de l'organisation syndicale. A la différence des ONG, l'entrée de l'organisation syndicale sur les questions d'environnement n'est pas conduite par une analyse de la « crise écologique », mais par une mise en cause du système industriel, des formes de travail et des nécessités de mise en oeuvre d'une transition juste. Les coopérations avec les ONG et les associations posent des questions originales, en matière d'apprentissages réciproques.

En conclusion, quel que soit le mode d'entrée dans les questions environnementales, l'enquête a montré que les syndicalistes ont à mobiliser une constellation de savoirs. En matière de connaissances scientifiques et techniques nécessaires, la pluralité des entrées milite ainsi en faveur de l'acquisition d'une pluralité des connaissances et des savoir-faire. Elle milite aussi en faveur de la production

syndicale de connaissances et de concepts. A la condition que l'intérêt syndical ne se disperse pas sur des thèmes mis en avant par l'opinion et les médias, des potentialités de création existent, que ce soit dans les débats à propos des concepts, des nouvelles coalitions auxquelles les syndicalistes participent, des nouveaux imaginaires techniques.

<sup>1</sup> L'enquête a porté sur des réunions et sur des entretiens réalisés avec des membres du collectif Développement durable de la Confédération. Les résultats ont été mis en perspective grâce à deux investigations complémentaires : l'une auprès des organisations syndicales espagnoles, CC.OO. et UGT, et auprès de Sustainlabour; l'autre auprès de militants de la Cgt développant des actions dans le domaine de l'environnement (dans les transports et dans la chimie). Des responsables d'ONG et des experts ont également été rencontrés.



## Quelle prise en charge par la CFDT de l'accès des jeunes à la qualification ? Analyse rétrospective et étude de cas

*P. Veneau, D. Maillard,  
M.-H. Toutin (CEREQ, Centre  
associé de Lille)*

La demande adressée au Cereq consistait à analyser de deux points de vue complémentaires l'action de la CFDT en direction des jeunes. Le premier point de vue, à caractère rétrospectif, retrace l'évolution des discours et des positions de la confédération depuis 40 ans en s'appuyant sur des documents d'archive et la presse syndicale. Le second, fondé sur une cinquantaine d'entretiens auprès de militants et responsables de la CFDT (syndicats, fédérations, unions régionales), détaille les initiatives et pratiques de militants de terrain dans différents cadres d'action et il rend compte du ressort de ces actions.

Depuis les années 70, la CFDT a toujours investi le thème de la jeunesse mais ses registres de revendication et d'action ont évolué. La crise du milieu des années 70 et ses conséquences durables ont infléchi le discours sur la jeunesse ; l'accent est désormais mis sur l'insertion professionnelle et non plus sur l'exploitation des jeunes travailleurs. Pensé en termes de formation dans les années 1980, le rapport à la qualification s'élargit par la suite à d'autres dimensions, telles que le travail, l'expérience. Progressivement, le regard sur la « qualification des jeunes » est devenu plus global en intégrant une série de difficultés propres ou non aux jeunes mais que le manque d'expérience vient exacerber. Dans ce cadre se dessinent un certain nombre d'espaces d'action pour dépasser ces « freins » à la qualification.

La diversité des actions a donné lieu à la construction d'une typologie. Le premier type, porté par des sections syndicales d'entreprise, concerne principalement des actions de lutte contre l'illettrisme. Le deuxième concerne l'action institutionnelle de la CFDT pour la promotion de l'alternance. Le troisième rassemble des initiatives favorisant l'insertion ou la « qualification sociale » des jeunes. Un quatrième est centré sur les pratiques pédagogiques de militants.

Si la question de la jeunesse et de ses difficultés est incontournable au niveau confédéral, il n'en reste pas moins que, au niveau local, la construction de la catégorie « jeunes » en cause tangible et en objet de mobilisation ne s'organise pas avec autant d'évidence.

## Syndicalisme CFDT et économie solidaire

*Laurent Gardin (Université de Valenciennes), Jacques Gautrat,  
Julien Scolaro (CRIDA),  
Jean-Louis Laville (Cnam)*

Cette étude vise à analyser l'évolution des rapports entre la Cfdt et l'économie solidaire. La Cfdt a pris, dans la « résur-

gence de l'économie solidaire » et son développement, une part importante. L'économie solidaire et le syndicalisme portent des valeurs communes. Toutefois les entretiens menés ont fait apparaître le risque de confusion entre plusieurs notions qui sont mobilisées dans le discours des acteurs (économie solidaire, économie sociale, secteur associatif). Les actions que la Cfdt mène dans le domaine de l'insertion ont été plus particulièrement approfondies parce qu'il semble que ce soit ce volet qui concerne un grand nombre d'usagers, de prestataires salariés de service, de militants, de permanents, de retraités, de bénévoles Cfdt et d'institutions. Mais il existe aussi d'autres domaines (services de proximité, commerce équitable, épargne salariale, solidarité internationale, loisirs et culture...) pour lesquels l'action de la Cfdt a un rapport avec l'économie solidaire sans que celui-ci ne soit toujours explicité et clarifié par les acteurs concernés. L'analyse conduit à mettre en perspective les actions étudiées avec l'approche de l'économie solidaire reconnue au niveau international.

À partir de ces éléments, trois scénarios sont esquissés afin de faciliter, selon la méthodologie propre à la prospective, une réflexion au sein de la Cfdt sur les relations qui peuvent être établies avec l'économie solidaire. Le premier scénario qualifié de tendanciel amène à porter l'accent sur l'insertion même si cette orientation est mise à mal par les difficultés rencontrées pour permettre l'accès à l'emploi pérenne. Le deuxième scénario vise à mettre en cohérence de nouvelles transversalités en ayant une approche moins restrictive de l'économie solidaire et en développant de nouvelles coopérations avec ses acteurs. Le dernier scénario « d'économie plurielle » s'oriente vers un élargissement des convergences entre syndicalisme, économie solidaire et économie sociale dans une perspective d'économie plurielle où les options mentionnées dans le scénario précédent sont approfondies grâce à un discours structuré sur le devenir de l'économie afin que la crise devienne une opportunité pour un renouveau solidaire.

### POUR SE PROCURER CES TRAVAUX

**CFDT - Nora Setti** - 4 bd de la Villette 75955 Paris cedex 19 - Tel : 01 42 03 80 84 - [nsetti@cfdt.fr](mailto:nsetti@cfdt.fr)

**CFE-CGC - Kevin Gaillardet** - 59/63 rue du Rocher 75008 Paris - Tel : 01 55 30 13 83 - [kevin.gaillardet@cfecgc.fr](mailto:kevin.gaillardet@cfecgc.fr)

**CFTC - Anthony Ratier** - 128 av. Jean Jaurès 93697 Pantin cedex - Tel : 01 73 30 49 05 - [aratier@cfctc.fr](mailto:aratier@cfctc.fr)

**CGT - Fabrice Pruvost** - 263 rue de Paris 93516 Montreuil cedex - Tel : 01 48 18 80 00 (poste 9266) - [f.pruvost@cgt.fr](mailto:f.pruvost@cgt.fr)

**CGT-FO - Sébastien Dupuch** - 141 av. du Maine 75680 Paris cedex 14 - Tel : 01 40 52 84 47 - [sdupuch@force-ouvriere.fr](mailto:sdupuch@force-ouvriere.fr)

**UNSA-éducation - Jérôme Crozat** - 87 bis, av. Georges Gosnat 94853 Ivry/Seine - Tel : 01 56 20 29 52 - [jerome.crozat@unsa-education.org](mailto:jerome.crozat@unsa-education.org)